

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Dôle, canton de Montbarrey, perception actuelle de Mont-sous-Vaudrey et future de Montbarrey, bureau de poste et paroisse de Mont-sous-Vaudrey ; à 7 km de Montbarrey, 17 de Dole et 45 de Lons-le-Saunier.

Bâti sur un coteau qui s'élève sur la rive gauche du Val-d'Amour, il est limité au nord par Souvans, Augerans et Belmont, au sud par Souvans et Mont-sous-Vaudrey, à l'est par Mont-sous-Vaudrey, et à l'ouest par Souvans. Il se divise en plusieurs quartiers appelés la Grand'-Rue, la rue du Chemin-Blanc, la rue de Mont-sous-Vaudrey, la rue des Agrilles et la rue Borgne. La Gravière, la Gypserie, la Tuilerie, le Trépied et les Grilles font partie de la commune.

Il est traversé par la route nationale n° 5, de Paris à Genève, par le chemin de grande communication n° 11, de Montbarrey à Chaussin, par les chemins vicinaux tirant à Belmont et au chemin de grande communication n° 11, et par la rivière la Cuisance.

Population : en 1790, 245 habitants ; en 1846, 273; en 1851, 245, dont 122 hommes et 125 femmes ; population agglomérée 208 habitants ; population spécifique par km carré, 69 habitants ; 86 maisons, savoir : à la Grand'Rue, 21 ; à la rue du Chemin-Blanc, 4 ; à la rue de Mont-sous-Vaudrey, 10 ; à la rue des Agrilles, 4 ; à la rue Borgne, 8 ; à la Gravière, 3 ; à la Gypserie, 2 ; à la Tuilerie, 1 ; au Trépied, 1 ; aux Agrilles, 2.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocable : saint Martin. Paroisse de Souvans.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 1807 à 1810, 3 E 3626, 3 E 8822 à 8825, 3 E 13168. Tables décennales : 3 E 1243 à 1251.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 93, 5 Mi 132, 2 Mi 834, 2 Mi 1990, 5 Mi 13 et 5 Mi 1184.

On n'émigre pas.

Cadastre : exécuté en 1837 : surface territoriale 391^h 58^a, divisés en 1304 parcelles que possèdent 160 propriétaires, dont 99 forains ; surface imposable 381^h 78^a, savoir : 264^h 20^a en terres labourables, 85^h 29^a en bois, 20^h 88^a en prés, 3^h 53^a en pâtures, 2^h 74^a en sol des propriétés bâties, 2^h 58^a en étangs, 1^h 33^a en jardins, 1^h 21^a en vergers, d'un revenu cadastral de 7.044 fr. 14c. ; contributions directes en principal 1497 fr.

Le sol produit du blé, du seigle, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, des foin et des fourrages artificiels.

Le revenu réel des propriétés est de 5 fr. 50 c. pour cent.



On exporte le tiers du produit des céréales et on importe tout le vin consommé par les habitants.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille. 15 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Arbois, de Poligny et de Dole.

On trouve sur le territoire des carrières de sable exploitées.

Il y a une auberge. Il existait autrefois un moulin sur la Cuisance. En 1841, cette usine a été transformée en une gypserie qui appartient à MM. Fauchey et Adeleine. On y fabrique trois espèces de gypse, du gris et du blanc pour les constructions, et du gypse employé pour l'amendement des terres. La matière première provient des carrières de Grozon. Les produits sont de très bonne qualité. On les exporte dans un rayon de 50 kilomètres. Les bâtiments de cette usine sont spacieux et de belle apparence. Ils sont précédé d'une belle avenue bordée d'arbres et de gazon, qui aboutit à la route de Paris à Genève.

Les maisons sont généralement construites en bois, terre, cailloux et briques et couvertes en chaume. La plupart n'ont qu'un rez-de-chaussée.

Biens communaux : une maison commune commencée en 1836 et terminée en 1851. Elle est surmontée d'une campanile de mauvais goût, avec cloche et horloge.

Elle renferme la salle des réunions municipales, le logement de l'instituteur et la salle d'étude fréquentée en hiver par 16 garçons et 15 filles ; 5 puits publics construits en 1822 et 1851, et 46^h 60^a de terre, bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 710 f. 52 c.

Bois communaux : 79^h 15^a, dont 2^h 27^a en exploitation annuelle; essences dominantes : chêne et charme.

Budget : recettes ordinaires 2620 fr. ; dépenses ordinaires 2450 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Une tradition constante à Bans, c'est que ce village est bâti sur l'emplacement d'une ville romaine. On ne saurait déterminer quelle était l'importance de ce lieu dans son origine ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est fort ancien. Une de ses principales rues porte le nom de *Chemin-Blanc*. Une telle dénomination indique évidemment le passage d'une voie romaine qui devait probablement conduire de Poligny à Dole. Dans le climat appelé chez *Déjerine*, on a trouvé, à la fin du siècle dernier, deux tombeaux en pierres et quelques débris d'armures gallo-romaines. On a découvert des tuileaux à rebords dans le jet des terres provenant des fossés qui bordent le chemin conduisant à l'usine de Bans.

La croyance à la vouivre, à la dame blanche, au cheval Gauvain, est la même à Bans qu'à Augerans.

M. Déchet, et après lui M. Marquiset, prétendent que le premier titre qui fasse mention de ce village date de 1356. C'est une erreur. Une bulle du pape Urbain, de l'an 1089, confirmative des possessions de l'abbaye de Baume, désigne *Ecclesia Baensis*. Cette église est dénommée entre celle de Grozon et celle de Belmont, lieux rapprochés tous deux de Bans. On ne saurait donner une autre interprétation au mot *Baensis*. Cette date prouve encore pour l'antiquité de Bans. Cette église n'existait plus en 1519. Elle fut probablement détruite, ainsi que le village, par les armées de Louis XI, de 1477 à 1479 ; car, à partir de ce moment, Bans fit partie de la paroisse de Souvans et non de Mont-sous-Vaudrey, ainsi que l'avance M. Marquiset.

Seigneurie : Bans dépendait en toute justice de la seigneurie de Souvans. Les habitants étaient main-mortables. Le prieuré de Château-sur-Salins percevait dans le village des dîmes, des cens, des rentes et des échutes de main-mortes.



Chapelle Saint-Sébastien : Le 18 décembre 1519, Jacques de Darbonnay, chevalier, seigneur de Roche-en-Vallouais et de Bans, assisté des habitants, obtint de l'archevêque de Besançon la permission d'ériger une chapelle avec fonts baptismaux et cimetière à Bans. Le curé de Souvans convint qu'à l'avenir un vicaire irait y célébrer la messe tous les dimanches. Il dispensa les habitants d'assister aux offices de Souvans, excepté le jour de Pâques et celui de la fête de la translation des reliques de saint Martin. Pour prix de cette concession, le curé réserva trois gerbes de froment et une d'avoine par feu, deux journées de charrue, la dîme et le casuel à provenir des mortuaires, oblations et bénédictions.

Cette chapelle était bâtie sur un emplacement qui porte aujourd'hui le nom de *Meix de la confrérie*. Elle n'existe plus. Au moment de sa construction, messire Barnard fit ériger devant la porte d'entrée une très belle croix en pierre, qu'on remarque encore aujourd'hui près de la maison commune. D'un côté, elle représente le Christ et de l'autre la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus.